

FO

Pour des conditions de travail améliorées : nos droits actuels à faire respecter...de nouveaux à décrocher !



- Oui la prévention des risques psychosociaux passe d'abord par une volonté politique de stabiliser le contexte institutionnel, organisationnel, les missions et les effectifs des services.

- Alors oui à la stabilisation des organisations, au respect des garanties minimales, à la désintensification et à la répartition des charges de travail,

- Non à la disparition programmée de la médecine de prévention « spécialisée » et des moyens consacrés à la médecine de prévention dans les services, ainsi qu'à la suppression des CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Pour le retour à des conditions de travail décentes et la prise en compte de l'humain dans l'organisation des services !



Avec
FORCE OUVRIERE :

- Exigeons d'interdire les pratiques écrétant le temps de travail réel et masquant le non respect des garanties minimales, d'intégrer les déplacements professionnels et domicile/travail induits par les réorganisations dans le temps de travail, de permettre l'organisation du temps de travail sur 4 jours/semaine,

- Obtenons le droit à la déconnexion,

- Défendons un télétravail au bénéfice des agents et du collectif de travail, en levant les freins à la mise en oeuvre des textes nationaux et en permettant une gestion annuelle des jours télé-travaillés.

- Opposons-nous fermement aux attaques contre la médecine de prévention et contre les CHSCT,

- Luttons pour obtenir l'abrogation du jour de carence.

Autant de sujets qui ont un réel impact positif s'ils sont mis en place avec et pour les agents, autant de problématiques qui sont susceptibles de vraiment agir pour l'égalité professionnelle !

Pour en savoir plus sur l'action de FO:
Rubrique **Conditions de travail**

sur notre site internet

**RÉSISTER,
REVENDIQUER,
RECONQUÉRIR !!!**

LE 6 DÉCEMBRE 2018
JE VOTE FORCE OUVRIÈRE !!!

<https://elections.feets-fo.fr/>